

Les eaux de la divergence : l'Euphrate et le Tigre

par Fabien Dupuis,
diplômé de l'IPRIS, Doctorant spécialisé sur la géopolitique de l'eau

A la fin de la Guerre froide, de nombreux analystes ont estimé que la pénurie de ressources en eau allait mener à la guerre. Ismaël Seragaldin¹ écrivait en 2000 : « Les guerres du siècle prochain auront lieu autour de l'eau ». Cette déclaration reprend l'idée avancée par Wally N'Dow² qui déclarait en mars 1996 : « Nous croyons que, si d'ici 2010 des améliorations massives ne sont pas faites pour procurer de l'eau et pour l'économiser, nous allons devoir faire face à une crise monumentale...Alors que les guerres du siècle dernier avaient pour motif le pétrole, nous sommes fermement convaincus que de nombreux conflits politiques et sociaux du XXIe siècle tourneront autour de l'eau. »

Dans le monde ont été répertoriés 263 bassins internationaux³ où vivent environ 40 % de la population mondiale. Cela représente 145 pays. Ces 50 dernières années, pour 37 litiges marqués, 150 traités ont été signés. Selon Aaron Wolf⁴, la seule guerre de l'eau qu'il est possible de recenser remonte à 4 500 ans. De nos jours existent tout de même cinq points forts de tensions que sont les régions de la mer d'Aral, du Gange, du Jourdain, du Nil, du Tigre et de l'Euphrate.

Le Tigre et l'Euphrate, source de développement et d'espoir

Grâce à ces deux fleuves, qui traversent la Turquie, la Syrie et l'Irak, la Mésopotamie⁵ a pu développer l'agriculture et l'irrigation. De ce fait, de grandes civilisations ont vu le jour : Sumer, Mari et Babylone.

En raison de la forte croissance démographique (triplément de la population des trois pays en 50 ans) et de la répartition spatiale des populations, on comprend toute l'importance que revêt la maîtrise de ces deux cours d'eau. En effet, « ces zones peuplées correspondent grosso modo à la carte des ressources en eau que celles-ci soient d'origine fluviale ou pluviale »⁶.

La Turquie souhaitant assurer le développement économique et social de ses habitants, en favorisant la maîtrise de ses eaux, s'est lancée, en 1977, dans la construction du Projet de Grande Anatolie ou GAP. Cela consiste en la construction de 22 barrages, de 19 centrales électriques et de 2 tunnels d'irrigation pour un coût global de 32 milliards de dollars. Ce

¹ Ex vice-président de la Banque mondiale et Président de la Commission mondiale de l'eau pour le XXIe siècle

² Directeur du Centre pour les établissements humains de l'ONU

³ La définition la plus complète d'un fleuve international est donnée par le Jurisconsulte suisse, Sauser-Hall. Il définit en 1953 un fleuve international, comme « un cours d'eau contigu ou limitrophe qui sert directement de frontière entre deux Etats et les cours successifs qui franchissent transversalement les frontières de plusieurs Etats, sans distinguer qu'ils sont navigables ou non ».

⁴ Maître de conférences à l'Oregon State University.

⁵ Du grec *mesos* « milieu » et *potamos* « fleuve »

⁶ In Mohamed Larbi BOUGUERRA, « les batailles de l'eau : pour un bien commun de l'Humanité ».

projet s'étend sur 10 % du territoire et concerne 9,5 % de la population. L'espoir du gouvernement turc est la création de 3,3 millions d'emplois, une augmentation du RNB de 12 %, et la multiplication par 4 du PNB de l'Anatolie.

Une fois le projet terminé, les 22 barrages auront la capacité de stocker 110 milliards de mètres cubes tandis que les 19 centrales électriques absorberont entre 17 % et 34 % du débit de l'Euphrate.

Les conséquences ne sont pas moindres pour la Syrie et l'Irak. En Syrie, le débit de l'Euphrate sera réduit de 11 milliards de mètres cubes et celui du Tigre de 6 milliards. L'Irak perdra certainement 80 % des eaux de l'Euphrate. Le reste sera fortement pollué en raison de l'irrigation et de la salinisation des sols.

La Turquie n'ayant quasiment pas d'hydrocarbures, la ressource en eau est pour elle stratégique. En 1992, le Président Demirel déclarait : « L'eau est une ressource naturelle de la Turquie, exactement comme les hydrocarbures pour les pays arabes ».

D'autre part, la Syrie a, elle aussi, mené une politique de construction de nombreux projets afin d'utiliser l'eau, notamment l'Euphrate, d'une manière optimale. Il existe une vingtaine de barrages dont la moyenne de capacité de retenue se situe entre 15 et 16 millions de mètres cubes. Le plus important barrage est celui de Tabqa⁷, construit en 1975. Selon les autorités syriennes : « Tout comme l'Egypte est un cadeau du Nil, la Syrie est, et même plus encore après la construction sur l'Euphrate du Grand Barrage, un cadeau de l'Euphrate ». Il est donc devenu le symbole du développement national. Il possède une capacité de retenue de 12 milliards de mètres cubes. L'objectif est l'irrigation de 640 000 hectares de terres.

Suite à l'édification de ces nombreux édifices, les risques environnementaux sont majeurs : assèchement, gaspillages et détournements. Ainsi, l'usage qui est fait des principales ressources de la région semble que peu compatible avec un développement durable limitant la salinisation, les pollutions, et même le changement climatique, et favorisant le développement économique et social et la coopération interétatique quant à l'usage de ces deux fleuves.

Avec le GAP, les relations Turquie-Syrie et Turquie-Irak se sont fortement dégradées, à un moment où la région était déjà sous tension : conflit Israël-Palestine, guérilla indépendantiste au Kurdistan turc (et la question kurde de manière générale), conflit irako-iranien, guerre du Golfe puis guerre en Irak. Sans parler des enjeux pétroliers.

Une région au contexte politique lourd

La question de l'eau n'est en aucun cas isolée des autres problématiques que sont les problématiques géographique, politique, historique et économique. Les relations entre les Etats riverains montrent l'importance de trois facteurs :

- Les intérêts économiques : l'agriculture, la génération d'électricité (houille blanche), les services et l'industrie ;

⁷ Tabqa signifie le « Grand Barrage ».

- Les intérêts politiques : impact sur la loi internationale, la gestion de l'environnement, les relations économiques, la sécurité des frontières, les prétentions territoriales, l'image du pays... ;
- La politique intérieure : la consommation nationale d'eau, de la sécurité intérieure, du niveau de vie, de la distribution démographique de la population, de la sécurité alimentaire et des équipements.

S'agissant des rapports syro-turcs sur la problématique de l'eau, il faut noter le contentieux sur l'Oronte⁸. La Syrie refuse de reconnaître le caractère transfrontalier de celui-ci. De ce fait, la Syrie se considère comme un pays d'aval s'agissant de l'Euphrate et exige la part de son eau en s'appuyant sur les accords internationaux mais ne réclame pas cette caractéristique s'agissant de l'Oronte. La difficulté, pour parvenir à de bonnes relations entre la Turquie et la Syrie, a été, jusqu'en 1991, l'appartenance de la Turquie à l'OTAN et le lien entre la Syrie et l'ex-URSS. Enfin, l'animosité entre ces deux pays trouve son origine dans le fait que la France⁹ avait accordé, en 1939, le sandjak (province) d'Alexandrette¹⁰ à la Turquie, pour l'amener à rejoindre les Alliés. La Syrie considère toujours ce geste comme une spoliation de son territoire.

Les relations entre les deux pays arabes, baâthistes et appartenant à la Ligue Arabe que sont l'Irak et la Syrie sont très compliquées. Récemment, les deux pays ont tout de même normalisé leurs relations et critiqué le GAP. En 2001, ils ont même signé deux accords pour renforcer leur alliance et se rejoignent sur le partage de l'eau du Tigre et de l'Euphrate, et ont appelé la Turquie à prendre part à leurs négociations sur la question.

Il n'en demeure pas moins que ces deux pays ont été sur le point de se faire la guerre, en 1975, à propos du partage de l'eau du fleuve et la mise en eau du barrage de Tabqa.

Ainsi, la maîtrise de l'eau au Moyen-Orient est une question stratégique. L'eau est d'autant plus essentielle pour la Turquie qu'elle est dépourvue d'hydrocarbure. Cela explique la complexité pour trouver un accord tripartite. Cependant un accord existe. La Turquie s'est engagée, en 1987, à fournir à la Syrie un débit minimal de 500 m³ à la seconde. Mais ceci ne clôt pas le débat, puisque 700 m³ sont réclamés.

La coopération comme solution

Afin d'éviter tout conflit ou d'accroître la potentialité de ceux-ci, de nombreux textes ont été élaborés, au niveau international, afin de favoriser la coopération entre les Etats : la convention de Genève (1923) ; les règles d'Helsinki (1966) ; la résolution 2669/XXV du 8 décembre 1970 votée par l'Assemblée générale des Nations Unies ; la déclaration de Mar del Plata (en Argentine en 1977).

⁸ L'Oronte prend sa source au Liban où il parcourt 40 km puis traverse la Syrie sur 120 km pour finir sa course en Turquie où il parcourt 88 km

⁹ Etat mandataire de la Syrie

¹⁰ Iskandrûn pour les Turcs

Mais le plus important des textes est la Convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation, établi en 1997. Ce dernier représente un instrument international axé précisément sur les ressources communes en eau. Deux principes clés définissent la conduite que doivent adopter les nations en ce qui concerne les cours d'eau communs : « une utilisation équitable et raisonnable » et « l'obligation de ne pas causer de dommages significatifs » aux pays voisins. Alors que 35 ratifications sont nécessaires pour l'entrée en vigueur du texte, seuls 12 pays ont, pour l'instant, ratifié la Convention. Le Forum Mondial de l'eau tenu à Istanbul en mars 2009 n'a pas permis d'avancée sur ce terrain.

Comme l'écrit Shiva Vandana¹¹ : « chaque bassin est si particulier qu'une codification monolithique de l'utilisation des eaux serait impossible à mettre en place »¹². Le particularisme de chaque fleuve bloque la parfaite application d'une loi internationale ou des conventions. Cela explique pourquoi des solutions concrètes, propres à chaque bassin, sont plus viables. « Des traités spécifiques et spécialisés restent de loin la meilleure solution ».

La coopération est donc la solution. Mais pour que cette dernière prouve son efficacité, au regard de la définition de l'eau donnée par les romains de *res comunis*, certains principes sont à respecter : principe de bon voisinage et équité dans l'utilisation du cours d'eau. « L'équilibre entre l'indépendance des Etats riverains et leur souveraineté sur les ressources naturelles (phénomènes hydrologiques et dynamique changeante), un équilibre également, entre les Etats d'amont et les Etats d'aval mais aussi entre les différentes utilisations de l'eau (qualité de l'eau) » représente la clé de voûte du succès afin que les cours d'eau ne constituent pas un motif de conflit. Il incombe cependant aux pays eux-mêmes de préciser clairement la signification des termes, « bon voisinage » et « équité » dans leurs bassins versants. Seule une approche coopérative, pragmatique par bassin versant et respectant les principes énoncés ci-avant amènent les Etats au bon usage des cours d'eau transfrontaliers.

Les trois pays sont liés, ce qui les contraint à trouver une solution commune. Après des années de négociations et de mésententes, la coopération semble aller dans le bon sens. « L'objectif de la Turquie est d'utiliser et de partager équitablement l'eau, pour le bien de l'humanité », a affirmé le ministre turc de l'Environnement, Veysel Eroglu.

Des projets de coopération sont en cours : développement d'un barrage de l'amitié sur l'Oronte ; mise en place d'un protocole pour l'irrigation ; coopération pour le contrôle du débit de l'Oronte ; partage des informations météorologiques et de qualité de l'eau du Tigre et de l'Euphrate ; programme de formation relatif aux barrages et aux techniques d'irrigation.

Ce qui reste cependant l'essence même de la problématique est la qualité de l'eau : une fois passés par les grands barrages, les flots du Tigre et de l'Euphrate conduisent à la salinisation des sols. En 2008, les trois pays se sont donc mis d'accord pour créer un institut sur le site du barrage Atatürk¹³.

¹¹ Physicienne, épistémologue, écologiste, écrivain, docteur en philosophie des sciences et féministe indienne. Shiva dirige la « Fondation de recherche pour la science, les technologies et les ressources naturelles »

¹² Cité dans « La guerre de l'eau - Privatisation, pollution et profit ».

¹³ « *Water institute* » composé de 18 experts des trois pays afin de lancer une étude autour du barrage d'Atatürk et de travailler à une solution commune.

La coopération entre les trois pays a également été discutée lors du 5^{ème} Forum Mondial de l'eau. Lors de cette rencontre, il a été décidé de poursuivre plus en avant la coopération notamment par l'étude du plan turc. Ce dernier pose 3 conditions à la réflexion et donc à la coopération : combien de terres sont concernées ? Quelle est la disponibilité quantitative de la ressource ? Quelle quantité d'eau est nécessaire ?

Malgré l'absence d'un accord global et tripartite, « Aujourd'hui, les choses vont mieux et le dialogue avance », constate Loïc Fauchon, le président du Conseil mondial de l'eau et organisateur du forum d'Istanbul.